

RENCONTRES CLIS/IEER avec CNE et HCTISN

La délégation CLIS/IEER comprenait MM. FERNBACH et JAQUET, Mlle COLON, M. et Mme MAKHIJANI

- CNE, 19 octobre :

En présence de MM. DUPLESSY, président de la CNE, LEDOUX, LEROY et ROURE, membres de la CNE, et Mme KERBOUL, secrétaire scientifique de la CNE

Après la présentation du rapport de l'IEER par M. MAKHIJANI, les membres de la CNE ont fait quelques observations sur des points précis (vitesse de circulation, mode de transfert, conductivité hydraulique, type d'analyse, déterministe ou probabiliste, pour la modélisation et la détermination de l'aléa sismique).

Concernant les principales interrogations (calendrier tendu, stockage éventuel du combustible usé et du MOX), M. DUPLESSY a indiqué qu'il n'était pas du ressort de la CNE de discuter des dates fixées par la loi ou de sujet qui en étaient exclus.

Pour terminer, la CNE a précisé que le rapport 2011, rédigé plus tard pour tenir compte de la revue du projet de stockage faite par l'ANDRA en juin, serait remis au Parlement (OPECST) début décembre et présenté au CLIS au plus tôt en février 2012, et que le rapport 2012 sera rendu public à l'automne, en raison des élections de mai et juin, et de la remise des rapports ANDRA et CEA à cette même époque.

- HCTISN, 21 octobre :

En présence de Mmes Christine GILLOIRE et Monique SENE, M. Francis SORIN, membres du HCTISN, M. Bernard CAUSSADE (ANCCLI), M. Michel MOULIE (EDF), M. Patrick LEBON (ANDRA), Mme Ludivine GILLI, MM. François MARSAL et Michaël TICHAUER, représentants de l'IRSN, et Mme Sandra STOJKOVIC (Ministère de l'Ecologie et secrétariat du HCTISN)

La présentation du rapport de l'IEER a donné lieu aux observations suivantes :

M. SORIN s'est inquiété de la prise de position de l'IEER contre le nucléaire et de son influence éventuelle sur les conclusions du rapport. M. MAKHIJANI précise que le rapport est le fruit de la collaboration de plusieurs scientifiques reconnus, non salariés de l'IEER, dont il ne connaît pas l'opinion sur le nucléaire.

M. SORIN, pour qui les études de l'ANDRA sont déjà très avancées, se demande à partir de quand le CLIS estimera que la faisabilité et la sûreté seront démontrées. Le rapport de l'IEER lui semble aller dans le sens d'une confirmation du bien-fondé du concept de stockage de l'ANDRA. M. MAKHIJANI précise que le rapport ne conclut pas directement à la faisabilité du stockage, étant donné les nombreuses recherches à réaliser. Mais le stockage géologique

reste pour lui la moins mauvaise solution en l'état actuel des connaissances. Pour Mme SENE et M. FERNBACH, il n'y a aucune raison de se précipiter.

Mme SENE estime que ce rapport est une évaluation des recherches effectuées, pas un avis sur la faisabilité. Pour elle, il s'inscrit dans un processus ouvert, pluraliste, où la décision reste entre les mains de la population et de ses représentants élus, ce qui nécessite la construction d'un dialogue.

Suite à une observation de M. SORIN concernant le concept multibarrière, M. MAKHIJANI indique que l'ANDRA a retenu des hypothèses pessimistes (conservatrices) et ne prend pas en compte dans ses modélisations le rôle des conteneurs et des barrières ouvragées. M. LEBON confirme que l'ANDRA préfère ne tenir compte que de la barrière géologique à l'échelle du million d'années, mais que le concept reste globalement multibarrière.

M. FERNBACH, en réponse à M. SORIN intervenant sur l'existence d'évaluations nationales (CNE, ASN) ou internationales (AEN), rappelle que le CLIS a été saisi pour avis sur la proposition de ZIRA et qu'il a retenu l'IEER, après appel d'offres, pour pouvoir donner un avis étayé. Pour Mme SENE, c'est typiquement le rôle du CLIS ou des CLI de faire réaliser des expertises complémentaires qui permettent le partage et le dialogue.

Mme GILLOIRE s'interroge sur la possibilité de valider des modèles sans application concrète, sans expérience de longue durée, et insiste sur l'importance de prendre tout son temps. M. LEBON signale qu'une analyse de performance finale sera réalisée en 2015, et donne comme exemple de validation des modèles l'expérience mise en œuvre avec des traceurs historiques pour étudier le transport des contaminants.

En réaction à l'observation de Mme GILLOIRE sur l'aspect trompeur du terme « réversibilité », M. JAQUET signale que le CLIS souhaite l'abandon de l'adjectif « réversible » lorsqu'est évoqué le stockage géologique, le concept actuel permettant la récupérabilité au mieux pendant la période d'exploitation. M. LEBON ajoute que la réversibilité comprend aussi un aspect politique et peut s'appliquer au processus de décision. Mme SENE pense que cela peut également permettre d'aller vers une amélioration de la performance par le biais d'un questionnement et d'impliquer les acteurs locaux. Pour éviter la confusion, M. MAKHIJANI propose de parler de récupérabilité (des colis), d'adaptabilité (du concept) et de réversibilité (de la décision), l'important pour lui étant la sûreté et donc la fermeture progressive du stockage. M. FERNBACH ajoute que la réversibilité aura un coup non négligeable et que rien ne garantit sa prise en charge.

M. CAUSSADE constate les divergences entre l'IEER et l'ANDRA sur le mode de transport dans la roche et se demande si les données actuelles sont suffisantes pour estimer la vitesse de circulation des contaminants. Suite aux réponses de MM. MAKHIJANI et LEBON, il conclut que le transport dans l'argilite semble principalement diffusif, sauf failles ou inhomogénéités qui feraient intervenir une part de transport convectif.

MM. MOULIE et SORIN s'interrogent sur le message adressé au grand public, concernant la conclusion de l'IEER sur l'optimisme de l'ANDRA, la presse privilégiant souvent le sensationnel. Ils craignent que le public ne retiennent que les éléments négatifs alors que le rapport ne remet pas en cause le projet. M. FERNBACH souligne que le CLIS, dans le cadre de sa communication au public des principaux éléments du rapport de l'IEER, a également fait part des réponses apportées par l'ANDRA, mais la presse reste libre d'interpréter. Il

précise que l'ASN a demandé à l'IRSN d'analyser le rapport de l'IEER, ce que fait également l'ANDRA, en plus des premiers échanges avec M. MAKHIJANI. M. FERNBACH ajoute que le CLIS perd beaucoup de temps à infirmer ou confirmer des rumeurs locales, et qu'il serait plus efficace de communiquer directement les bonnes informations. Mais il faudrait que ces informations soient données plus rapidement et complètement au CLIS.

Mme GILLOIRE souhaite savoir quel est le rôle des opposants au sein du CLIS, et comment est pris en compte leur avis. M. FERNBACH indique que la plupart des opposants (qui se déclarent comme tel) participent activement au CLIS, avec une attitude constructive, et qu'ils sont à l'origine de nombreuses initiatives.